

La formation et l'accompagnement des enseignants

1. Accompagnement des stagiaires

Les emplois créés à la rentrée 2016 pour des décharges d'enseignement conjoncturelles de formateurs-tuteurs pour assurer l'accompagnement des stagiaires sont maintenus à la rentrée 2017.

2. Moyens de remplacement

- Dans le cadre des « 7 mesures pour améliorer le remplacement » annoncées par madame la ministre le 18 octobre 2016, un seul vivier de remplaçants rassemblera à la rentrée 2017 les actuels ZIL et BD. Ces remplaçants auront tous une école de rattachement et leur périmètre d'action sera le département.

- Création de 190 postes de remplaçants supplémentaires

3. Accompagnement pédagogique des personnels

- Création de 4 postes de CPC :
 - Gagny
 - Aulnay 2
 - Pantin
 - Bondy